DOSSIER DE PRESSE

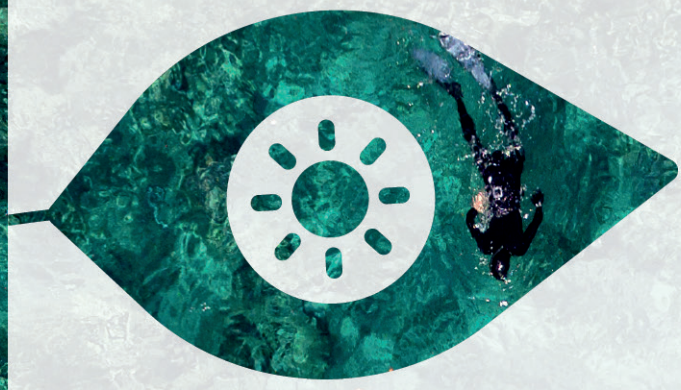

BILAN ÉNERGÉTIQUE
DE LA RÉUNION

LES CHIFFRES-CLÉS

2019

ÉDITION 2020

oer | observatoire énergie réunion

HORIZON REUNION

La production électrique

Quand la météo fait des siennes

La production électrique provient pour 68,8% des énergies fossiles (fioul lourd, gazole, charbon, huiles usagées) et pour 31,2% des énergies renouvelables. La part des énergies renouvelables a diminué de 5,3 points par rapport à 2018. Cela représente -31% d'hydraulique dans les ressources locales.

L'année 2019 est l'année la plus sèche depuis 48 ans, ce qui a affecté la production hydroélectrique et l'a faite retomber, avec 417 GWh produits, au niveau de 2017. Météo France a enregistré une pluviométrie moyenne de 3118 mm en 2019, soit une baisse d'1/3 de la pluviométrie moyenne enregistrée en 2018.

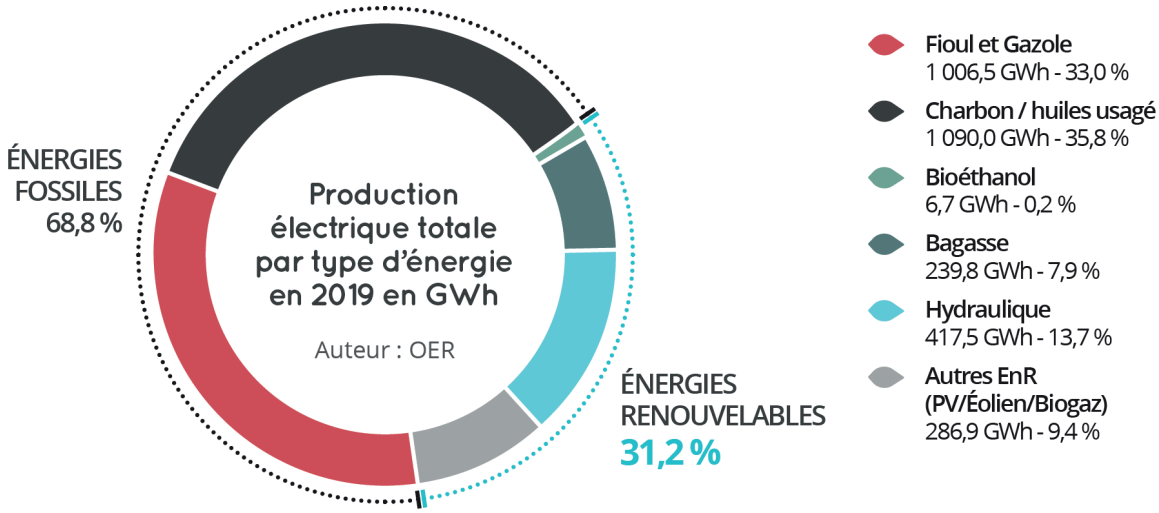

La bagasse en renfort

A contrario, le tonnage de canne à sucre livré aux sucreries a connu une forte hausse, ce qui a augmenté la quantité de bagasse fournie aux centrales thermiques du Gol et de Bois Rouge (+16,0% de bagasse utilisée en 2019 par rapport à 2018). La production électrique qui y est liée atteint donc 239,8 GWh en 2019 contre 196,3 GWh en 2018. Mais ceci, même combiné avec les autres énergies renouvelables (en particulier le photovoltaïque) n'a pas permis de compenser le manque en hydraulique dans la production électrique. Pour répondre au besoin en consommation, la part du gazole et du fioul lourd ont également augmenté dans le mix électrique jouant ainsi le rôle de variables d'ajustement. L'une des conséquences directes a été l'augmentation des émissions du CO2 pour la production électrique avec 719gCO2/kWh revenant au niveau de 2015.

En 2019, 0,2% de l'électricité a été produite à partir de bioéthanol local, utilisé dans la nouvelle turbine à combustion d'Albioma à Saint Pierre.

Les moyens de production électrique tendent à se tourner vers des ressources renouvelables afin de répondre aux objectifs inscrits à la Programmation Pluriannuelle de l'Energie.

Vagues de chaleur à La Réunion

L'année 2019 fut marquée par les 2 vagues de chaleur les plus longues (15 et 16 jours) et les plus sévères, causant la saison la plus sèche depuis 48 ans. Cet événement météorologique d'envergure majeure relève de la météorologie et ne peut pas être directement attribué au changement climatique : il est à suivre sur les prochaines années.

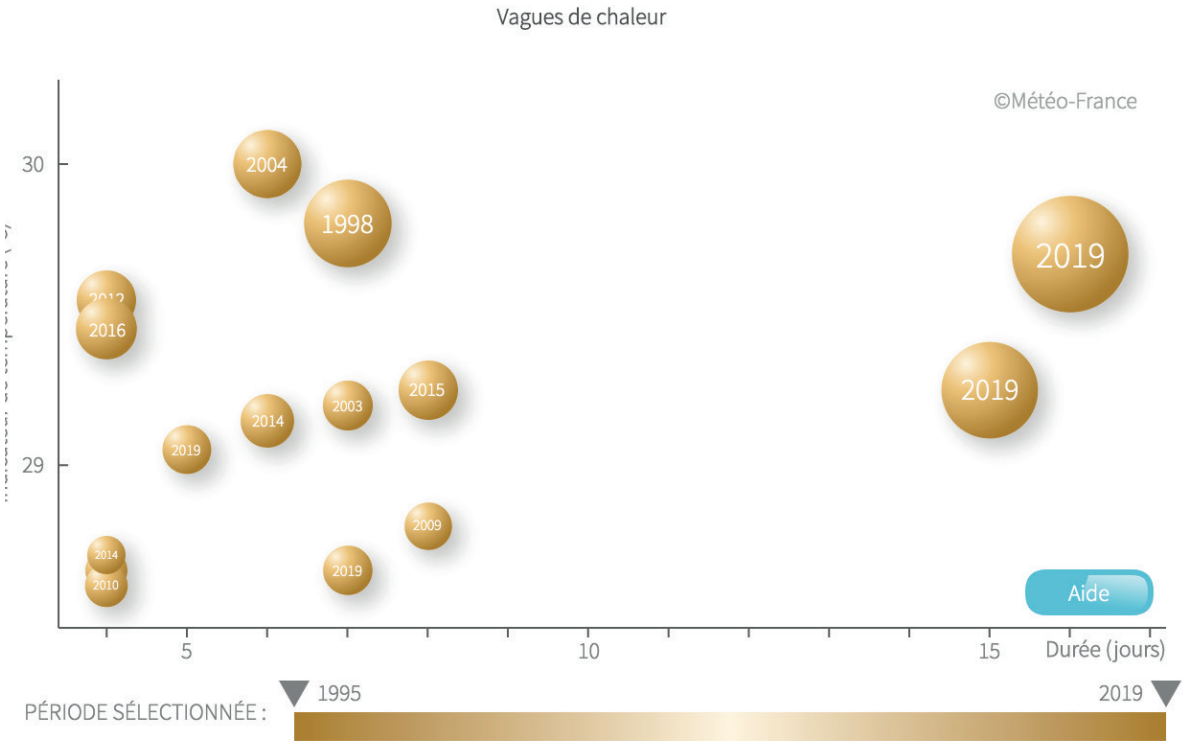

Source : Climat HD, Météo France

La France a connu également une augmentation de la température moyenne : 2019 est classée au 3ème rang des années les plus chaudes depuis le début du 20ème siècle. La Sibérie a battu un record de chaleur avec 38 degrés au mois de juin 2020 (alors que la moyenne se situe aux alentours des 20°C à la même période). La Réunion n'est pas le seul endroit du monde à être touché par les augmentations de chaleur.

Un enjeu fort d'un mix électrique propre mais avec une nécessité de maîtriser la consommation électrique

Cette vague de chaleur a des conséquences sur les modes de consommations dont celle de l'utilisation de la climatisation à La Réunion.
L'enjeu ne repose pas uniquement sur une électricité produite à partir des énergies renouvelables mais grandement par le déploiement des actions de maîtrise de l'énergie sur le territoire. En 2019, ces actions ont permis d'éviter la production électrique de 35 GWh (soit l'équivalent de la consommation de la commune de Bras-Panon). Elles intègrent l'usage du chauffe-eau solaire, mais également les actions sur les process dans le domaine de l'industrie et du tertiaire et ont un impact sur les familles réunionnaises notamment par le biais des actions inscrites dans le cadre territorial de compensation porté par les acteurs de La Réunion (Etat, Région Réunion, EDF, ADEME).

Les forces du territoires

Le photovoltaïque : les résultats des appels à projet commencent à voir le jour

Le parc photovoltaïque représente 22% du parc total de production d'électricité en 2019.
+ 7,1 MW raccordés en 2019, soit une augmentation de 3,6% de la puissance PV installée. C'est la plus forte augmentation observée depuis 2015. Les lauréats des appels à projet commencent à voir le jour.

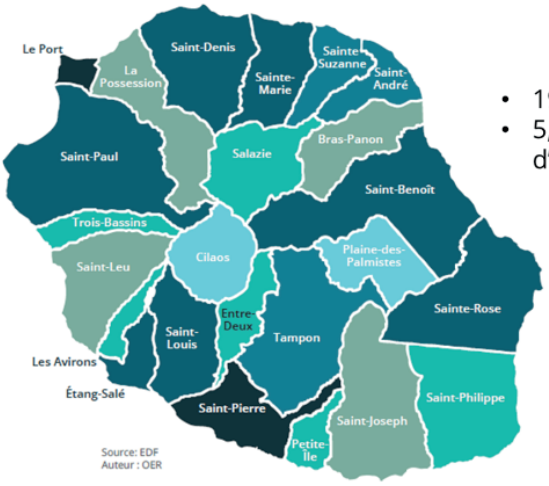

Puissance totale installée : 197,6 MW

- 192,1 MW en injection réseau (totale ou partielle)
- 5,5 MW en autoconsommation sans revente d'électricité

$P_{installée}$ > 20 MW
Saint-Pierre (40,4 MW)
Le Port (32,2 MW)

10 < $P_{installée}$ < 20 MW
Saint-Benoît (17,4 MW)
Sainte-Rose (15,8 MW)
Saint-Louis (13,1 MW)
Étang-Salé (11,3 MW)
Sainte-Marie (10,7 MW)
Saint-Paul (10,3 MW)
Saint-Denis (10,0 MW)

4 < $P_{installée}$ < 10 MW
Sainte-Suzanne (8,7 MW)
Tampon (8,1 MW)
Saint-André (7,4 MW)

1 < $P_{installée}$ < 4 MW
La Possession (3,2 MW)
Saint-Leu (2,6 MW)
Saint-Joseph (2,5 MW)
Bras-Panon (1,9 MW)

100 < $P_{installée}$ < 1000 kW
Petite-Île (785,7 kW)
Avirons (387,3 kW)
Entre-Deux (303,1 kW)
Salazie (160,5 kW)
Saint-Philippe (153,9 kW)
Trois Bassins (113,3 kW)

$P_{installée}$ < 100 kW
Plaine-des-Palmistes (83,2 kW)
Cilaos (19,3 kW)

FOCUS

L'ADEME, la Région Réunion et l'Europe via le FEDER (Fonds Européen de DEveloppement Régional) lancent régulièrement des appels à projets depuis 2016 pour soutenir la réalisation d'installations photovoltaïques en autoconsommation sans revente du surplus d'électricité.

Chauffe-eau solaire

En 2019, le parc de chauffe-eau solaires individuels et collectifs a permis d'économiser 287 GWh d'électricité soit la consommation de plus de 80 000 foyers.
Le parc de chauffe-eau solaires individuels (CESI) est de 170 000 CESI installés. La nouveauté du bilan énergétique est le dénombrement des chauffe-eau solaires installés en renouvellement d'anciens chauffe-eau, évitant ainsi le double comptage.

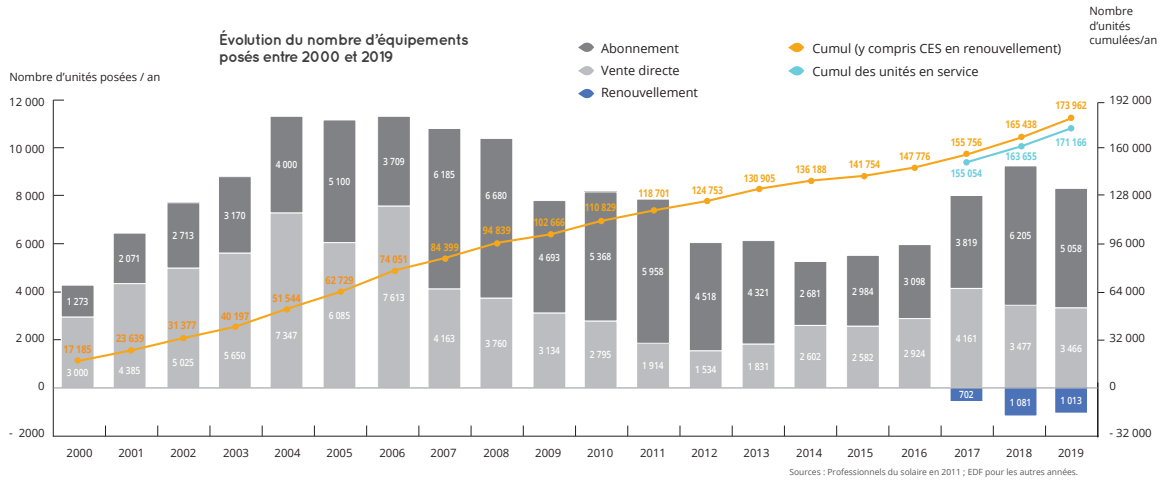

La filière est soutenue par différents dispositifs d'aides tant pour le particulier que pour le professionnel (Eco-Solidaire, Agir + d'EDF, les aides de l'ADEME et de la Région Réunion) : http://www.info-energie.re/

Le secteur du transport reste toujours le premier consommateur d'énergie ...

Le secteur du transport (routier, aérien et maritime) consomme 64,3% de l'énergie du territoire ce qui contribue à 48% du CO2 émis à La Réunion en 2019.
Concernant la consommation du transport routier, la répartition sans plomb/gazole est globalement de ¼ de sans plomb et ¾ de gazole depuis 2011. Entre 2018 et 2019, la consommation de gazole a augmenté de 2,5% et la consommation de super sans plomb a diminué de 0,5%.
La Programmation Pluriannuelle de l'énergie du 12 avril 2017, actuellement en vigueur, fixe l'objectif de réduire la consommation d'énergies fossiles du secteur du transport routier de 4% en 2018 et de 10% en 2023 par rapport à 2014.

La Réunion est les autres territoires

De nouveaux territoires font leur entrée

La Nouvelle Calédonie contribue cette année au Bilan Energétique de La Réunion !
On retrouve également cette année dans le Bilan Energétique une comparaison avec Mayotte, les Açores et les Canaries en tant que Régions Ultra-Périphériques d'Europe.

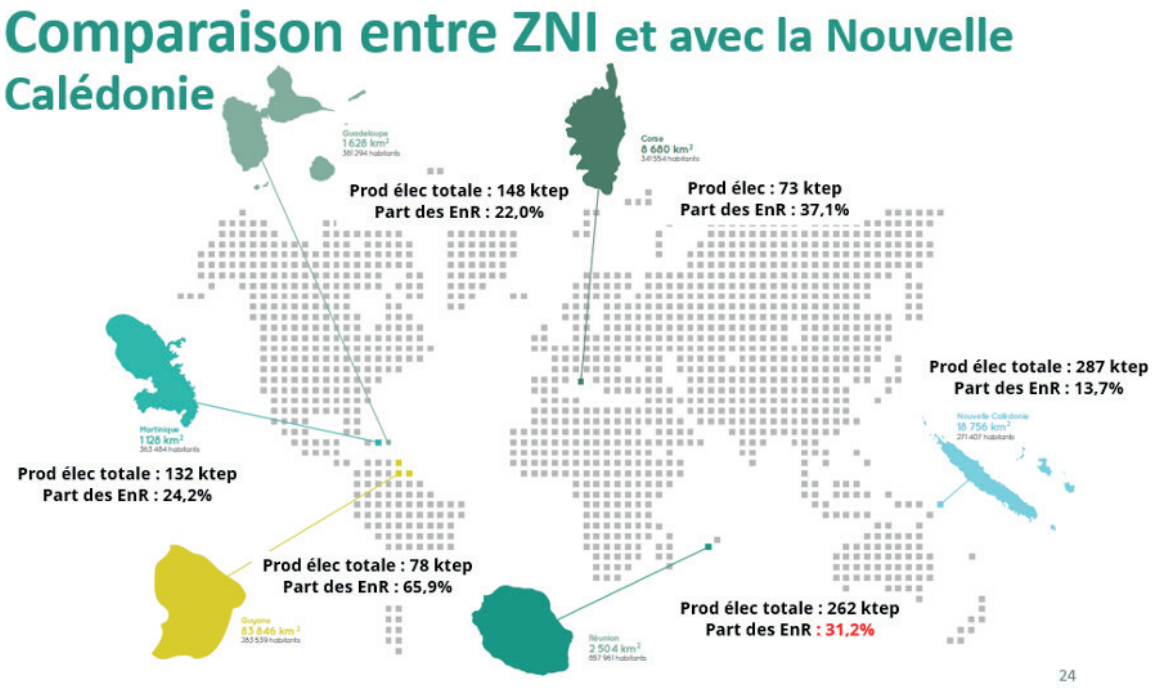

Les nouveautés de l'OER

Une publication climat

Une publication sur la thématique du climat en cours de rédaction pour faciliter la compréhension des chiffres de l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre et mettre nos territoires en avant. L'objectif est de décloisonner les sphères Energie et Climat pour n'en faire qu'une.

Un site web

La sortie d'ici la fin d'année 2020 du site internet de l'observatoire de l'énergie avec les données depuis 2000 !

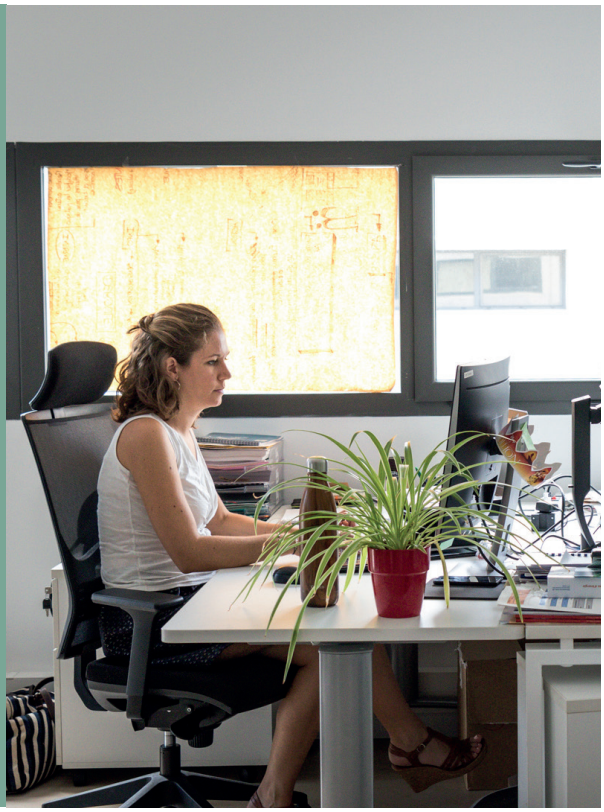

Les directives locales et nationales

Le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie

Le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) a été introduit par l'article 68 de la loi du 12 juillet 2010 portant sur **l'engagement national pour l'environnement**. Il a pour objectifs, aux horizons 2020 et 2050, de fixer :

- Les orientations permettant d'**atténuer les effets du changement climatique et de s'y adapter**, notamment en définissant les objectifs régionaux en matière de maîtrise de l'énergie,
- Les orientations en termes de qualité de l'air permettant de **prévenir ou de réduire la pollution atmosphérique ou d'en atténuer les effets**,
- Les objectifs qualitatifs et quantitatifs à atteindre en matière de **valorisation des potentiels énergétiques du territoire.**

Co-élaboré par l'État et la Région il décline les objectifs de la politique énergétique et climatique spécifiques pour les départements d'outre-mer tels que, parvenir à l'autonomie énergétique à l'horizon 2030 avec comme objectif intermédiaire, 50 % d'énergies renouvelables à l'horizon 2020.

Le SRCAE fixe également l'objectif de réduire de 10% les émissions de gaz à effet de serre en 2020 par rapport à 2011 et de diminuer de 10% le volume de carburants fossiles importés pour le secteur des transports en 2020 par rapport à 2011.

La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie

La loi de transition énergétique pour la croissance verte d'août 2015 a mis en place la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) qui, pour les zones non interconnectées (ZNI) au territoire métropolitain continental comme La Réunion, remplace tout le volet énergie du SRCAE.

Le Schéma Régional Biomasse

Le Schéma Régional Biomasse (SRB) intégrera également le SRCAE en tant que plan de développement de la biomasse de la PPE.
De plus, dans les ZNI, le SRCAE a vocation à intégrer le schéma d'aménagement régional (SAR) à sa révision.

L'OER et Horizon Réunion

Horizon Réunion

La société publique locale Horizon Réunion accompagne depuis 2013 l'île de La Réunion vers une autonomie électrique, au service des collectivités, des territoires et de ses habitants.
Anciennement Energies Réunion, la SPL change de dénomination sociale le 12 février 2019, suite à l'ouverture de son objet social vers de nouvelles compétences : l'environnement, la biodiversité et le climat. Son rôle : accompagner les collectivités locales actionnaires dans le développement de projets concrets aux enjeux énergétiques, solidaires et durables.
Ses missions :

• Assurer à ses actionnaires des bilans et des indicateurs fiables en matière de connaissance et d'observation.
• Structurer les actions de ses membres à travers une aide à la décision par une définition et un suivi de stratégies dans les domaines d'intervention de la société.
• Mettre en place des actions (études, exploitation, production, gestion, formation) destinées à contribuer aux projets des actionnaires dans les domaines d'intervention de la société.
• Donner une visibilité publique accrue aux acteurs et aux citoyens par une information et une sensibilisation sur la thématique des énergies.
• Contribuer à une coopération internationale dans l'intérêt et pour le compte de ses actionnaires.

Observatoire Energie Réunion

L'Observatoire Énergie Réunion (OER), animé par Horizon Réunion, s'inscrit dans la stratégie énergétique menée par la Région Réunion et les partenaires
de la Gouvernance Énergie. Outil d'observation et d'information sur la situation énergétique de l'île de La Réunion, l'observatoire traduit la volonté des différents partenaires de se
doter d'un instrument spécifique d'appui aux actions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables ainsi que d'évaluation de ces actions.

Les partenaires de l'OER

CARTOGRAPHIE DES PRINCIPAUX ACTEURS DE L'ÉNERGIE

LISTE NON EXHAUSTIVE

RÈGLEMENTATION ET PLANIFICATION

COMMISSION DE RÉGULATION DE L'ÉNERGIE

CRE
Commission de Régulation de l'Énergie
Autorité administrative indépendante veillant au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz en France

PRÉFECTURE
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

DEAL
Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

ETAT
Garant de la politique nationale

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Conseil Régional de La Réunion
Planification climat-énergie et transport

DÉPARTEMENT DE LA Réunion

Conseil Départemental de La Réunion
Chef de file sur la précarité énergétique

CINOR
Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion

cirest
COMMUNAUTÉ INTERCOMMUNALE RÉUNION EST

CIVIS
COMMUNAUTÉ INTERCOMMUNALE DES VILLES SOLIDAIRES
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Ensemble durablement

CASUD

TCO
Cap sur le durable
www.tco.re

Etablissements Publics de Coopération Intercommunale
Coordinateurs de la transition énergétique sur leur territoire

ACCOMPAGNEMENT

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
Soutient des actions territoriales

temergie

TÉMERGIE
Cluster d'acteurs de l'énergie

HORIZON REUNION

Horizon Réunion
Société Publique Locale
Accompagne les collectivités locales dans leurs projets énergétiques
Porte l'Observatoire Énergie Réunion

Nexa
AGENCE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT D'INVESTISSEMENT ET D'INNOVATION

Nexa
Agence Régionale de Développement, d'Investissement et d'Innovation

GESTION RÉSEAUX

SE SIDELEC RÉUNION

SIDELEC
Syndicat Intercommunal d'Électricité de La Réunion
Redistribution de l'électricité dans les communes de l'île

EDF

EDF SEI
Électricité de France Systèmes Énergétiques Insulaires
Gestionnaire du réseau électrique à La Réunion

PRODUCTION D'ÉNERGIE

ser Syndicat des énergies renouvelables

ALBIOMA

EDF

Sorun

ET SYNDICATS DE PRODUCTEURS
(liste non exhaustive)

HORIZON
REUNION